Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 26

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XLVIII^me ANNÉE

N° 26.

LAUSANNE

29 juin 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Les idées de J.-J. Rousseau sur l'éducation nationale. — Graphologie et éducation* (suite). — *Chronique scolaire: Vaud. Jura bernois. Genève. Neuchâtel.* — PARTIE PRATIQUE : *Récitation. — Epreuves du certificat d'études primaires du canton de Neuchâtel : Dictées. Calcul. — Géographie. — Sujets de composition (examens des recrues de 1911).*

LES IDÉES DE J.-J. ROUSSEAU SUR L'ÉDUCATION NATIONALE [1]

Le plan de l'éducation d'*Emile* se déroule au milieu de la nature physique, mais à part de toute société humaine : il est donc vrai de dire que, pour une moitié au moins, cette éducation évolue dans l'abstrait. Rousseau a voulu montrer ce que l'individu peut devenir de lui-même et par les seules réactions que les choses produisent en lui. Pour décrire le développement naturel de l'être humain dans toute sa pureté théorique, il a dû imaginer un cas exceptionnel et invraisemblable, celui d'un enfant sans famille et sans camarades, qu'un précepteur attentif à ne jamais lui faire la leçon maintient jusqu'à la fin de son adolescence sans aucune relation de pensée et de sentiment avec ses semblables. Il s'est donné ainsi toutes ses aises pour philosopher sur les rapports de l'homme avec le monde sensible dans sa période de formation intellectuelle et morale, et cela lui a permis de jeter sur les parties essentielles de ce problème, encore bien obscur jusqu'à lui, une lumière dont elles demeurent éclairées pour toujours. En revanche, il s'est condamné à n'écrire qu'un roman inapplicable en son ensemble, bien qu'étincelant de

[1] Rousseau et pas de fin ! pourrait-on dire. Les fêtes du bi-centenaire du citoyen-philosophe ont suscité toute une éclosion de nouvelles études. L'article que nous donnons a sa place marquée dans nos colonnes. Il est de la plume de notre correspondant de Paris. (LA RÉD.)

vérités psychologiques, puisque dans l'état réel, qui est l'état social, un homme se forme sous la double influence des hommes et des choses, subit la double contrainte des nécessités naturelles et des nécessités politiques et se façonne pour la vie de société, hors de quoi il n'y a pour lui que chimère et néant. Or, le même Rousseau qui avait construit le système de l'éducation négative en pleine utopie, s'est vu un jour obligé de regarder la réalité en face et de bâtir sur elle et pour elle; je veux dire de tracer les règles d'une éducation positive et pratique, orientée vers un but précis placé en dehors et au-dessus de l'individu, celui de former de bons citoyens pour un Etat moderne, — et ainsi de prendre le contrepied de l'hypothèse où il s'était autrefois si commodément installé et si longuement complu. Il le fit bravement, et avec une sincérité et une loyauté dignes qu'on les admire. Il ne craignit pas de se mettre en opposition avec lui-même et de relever, parce que le bon sens et la vérité le voulaient, quelques-unes des ruines qu'il avait faites en menant la guerre contre l'usage commun. Ce Rousseau seconde manière — je n'envisage en lui que le pédagogue —, bien curieux à comparer à l'auteur d'*Emile*, est celui qui écrivit à la demande des Confédérés de Bar les *Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur la réformation projetée en avril 1772*.

I

On est frappé, dès le début de cet ouvrage, par un esprit de modération et même de *conservation* qui étonne singulièrement chez le philosophe hardi et le publiciste révolutionnaire des *Discours* et du *Contrat social*.

La Pologne, livrée à tous les maux de l'anarchie et menacée dans son existence par d'avides voisins, voudrait se donner un gouvernement qui lui fût une garantie de liberté intérieure et extérieure en même temps que d'ordre et de tranquillité.

Rousseau observe, d'une part, que c'est au sein même de l'anarchie devenue odieuse aux Polonais que se sont formées « les âmes patriotiques qui les ont jusqu'alors préservés du joug; et d'autre part, que la tranquillité est aisée à obtenir, mais impossible à garder conjointement à la liberté, car précisément dans la paix complète les âmes s'endorment et s'affaiblissent, et ainsi le retour du

despotisme se prépare inévitablement : « Le repos et la liberté, dit-il avec décision, me paraissent incompatibles : il faut opter. » Cette double remarque le conduit à penser que les Polonais commettraient la pire faute en faisant table rase de leur ancienne constitution, si mauvaise fût-elle, pour se donner des institutions entièrement neuves. Il leur conseille d'user de circonspection et d'améliorer, plutôt que de détruire pour rebâtir de toutes pièces. « En ce moment, leur dit-il, on est plus frappé des abus que des avantages. Le temps viendra, je le crains, qu'on sentira mieux ces avantages, et malheureusement ce sera quand on les aura perdus.»

Ce « modérantisme », ou cet « opportunisme », pour risquer un mot décrié qui me paraît en situation, n'est du reste que l'application à un cas particulier d'une vue générale tout empreinte de scepticisme touchant l'efficacité propre des lois. On peut en faire d'excellentes, pense Rousseau, sans qu'elles diffèrent pour cela dans leurs effets des médiocres et même des mauvaises. C'est qu'une loi par elle-même, pratiquement, n'est rien, ou du moins est bien loin d'être tout : il faut mettre en ligne de compte les hommes qui la reçoivent et qui en usent, et qui en peuvent abuser. Ils sont même toujours portés par leurs passions à en abuser. Le législateur le plus perspicace, l'homme d'Etat le plus clairvoyant n'y sauraient remédier, parce qu'il leur est impossible de « prévoir » et de « peser » tous les abus qui seront faits de la loi. Cela revient à dire qu'il n'y aura de gouvernement bon et sans abus que celui qui résoudra le difficile problème de « mettre la loi au-dessus de l'homme». Jusque-là, tenez pour certain « qu'où vous croirez faire régner les lois, ce seront les hommes qui régneront ».

La conséquence importante qui s'en tire immédiatement — et que Montesquieu lui-même avait déjà si fortement établie —, c'est qu'il faut avant tout et par-dessus tout former ou réformer les hommes, les individus, en vue du bien public que l'on souhaite ; c'est que la condition nécessaire et suffisante de la bonne exécution des bonnes lois doit être mise dans l'*éducation des citoyens* :

« Il n'y aura jamais de bonne et solide constitution que celle où la loi régnera sur les cœurs des citoyens : tant que la force législative n'ira pas jusque-là, les lois seront toujours éludées. Mais comment

arriver aux cœurs ? C'est à quoi nos instituteurs, qui ne voient jamais que la force et les châtiments, ne songent guère, et c'est à quoi les récompenses matérielles ne mèneraient peut-être pas mieux ; la justice même la plus intègre n'y mène pas, parce que la justice est, ainsi que la santé, un bien dont on jouit sans le sentir, qui n'inspire point d'enthousiasme, et dont on ne sent le prix qu'après l'avoir perdu. »

Si ces considérations sont exactes — et qui nierait sérieusement qu'elles le soient ? — Rousseau écrivant un plan de réforme constitutionnelle pour la Pologne ne pouvait, s'il voulait reprendre l'œuvre par la base, manquer de parler avant tout de l'éducation nationale.

Disons tout de suite qu'il ne traite pas cette primordiale question avec toute l'ampleur et les détails sur lesquels on aurait pu compter de sa part. Il se borne à poser les principes, peut-être par lassitude et dégoût de refaire sous un point de vue nouveau et en le contredisant souvent par force, ce qu'il avait fait une fois déjà et si minutieusement, dans l'*Emile* ; peut-être et bien plutôt, je crois, par sage et prudente réserve, sentant bien qu'il ne pouvait que s'égarer s'il essayait de tracer un plan circonstancié d'éducation nationale pour un peuple dont il connaissait mal l'esprit, la tradition, les mœurs, les conditions économiques et, pour tout dire en deux mots, le tempérament et le milieu.

Les idées qu'il expose ont donc un caractère de généralité qui, sans doute, les empêcha d'être d'une bien grande utilité pour les réformateurs de la Pologne, mais qui, en revanche, et en raison même de nos préoccupations actuelles, leur conserve un intérêt assez vif pour des Français d'aujourd'hui. Elles émanent à la fois des trois ou quatre Rousseau qu'il est possible de distinguer dans l'écrivain genevois : le philosophe de la nature, doublé d'un contempteur systématique de la société contemporaine et d'un admirateur passionné des sociétés anciennes ; le théoricien du droit populaire et de la souveraineté absolue de l'Etat démocratique ; le citoyen de Genève, qui a toujours eu sa petite république natale comme modèle et idéal politique devant les yeux. Joignez-y pour la circonstance, comme je l'ai déjà fait remarquer, un disciple de Montesquieu qui s'inspire largement de la théorie du maître sur les ressorts des divers gouvernements. (*A suivre.*)

GRAPHOLOGIE ET ÉDUCATION (Suite).

L'écriture et le sexe.

On s'est demandé si l'on pouvait réellement déterminer le sexe d'une personne d'après son écriture. Pour trancher la question, il s'agit de comparer différent documents et de tenir compte des traits particuliers à chaque sexe.

L'inclinaison de l'écriture marque le degré de sensibilité: le cœur exerce une action effective. Le graphisme droit réfrène les velléités du cœur; l'âme, alors, se redresse sous une pression instinctive ou volontaire; la sensibilité s'entoure d'une limite qu'elle ne franchira pas.

La femme étant douée d'une sensibilité plus grande que l'homme, on en a déduit tout naturellement que son écriture sera plus inclinée; ce qui a fait dire : « L'écriture inclinée révèle la femme, l'écriture plus droite, l'homme. » Mais si l'on ne tient compte, comme d'aucuns ont voulu le faire, que de ce seul point, on risque parfois de tomber dans une grave erreur. La nature humaine étant un tout complexe et compliqué, il serait imprudent de juger d'un caractère sur une seule donnée. En graphologie, il n'est pas possible de faire le portrait moral d'un individu en prenant les signes séparément; mais, après les avoir examinés un à un, il faut les assembler, les réunir, les fondre ensemble de manière à former un organisme bien agencé. Aussi est-il difficile, même impossible, à une personne de s'occuper, avec fruit, de graphologie, si elle n'unit à l'intuition du psychologue l'esprit déductif du penseur.

M. Michon, que l'on considère comme le véritable inventeur de la graphologie, prétendait que l'âme humaine n'ayant pas de sexe, l'écriture en était exempte également. C'est une erreur : tout être humain reflète, dans son graphisme sa personnalité. Une écriture inclinée, d'aspect féminin, pourra se rencontrer chez un homme; de même une écriture redressée et forte se verra chez la femme. Il y a des hommes à l'âme féminine et des femmes à l'âme masculine. Mais, si le scripteur est un homme, une observation attentive découvrira plus de fermeté, de force, de raideur même; plus de calcul et moins d'abandon; moins de grâce et plus de raisonnement. (Ces signes seront passés en revue dans la suite.) Certaines écritures peuvent nous induire complètement en erreur. Ces cas seront plutôt rares; ils prouveront que le scripteur n'a pas le caractère qui convient ou que l'on attribue à son sexe.

Aujourd'hui où l'écriture redressée se rencontre couramment, même chez les enfants, il convient d'examiner avec soin le graphisme que l'on se propose d'étudier et ne pas se contenter d'un superficiel coup d'œil. Dans certaines écoles, on recommande aux élèves d'écrire aussi droit que possible pour plus de clarté. L'enfant obéit, mais c'est là qu'encore il dévoile son caractère. Car si, malgré le redressement de son écriture, on constate une inclinaison plus ou moins prononcée, le degré de sensibilité de cette âme sera connue. *Entièrement droite,* le manque de sensibilité, la tendance au raisonnement, la froideur seront indiqués ; d'autres signes pourront venir en corriger ou en augmenter la valeur. *Très inclinée*, presque couchée, nous aurons une sensibilité trop grande, un manque de possession de soi-même, d'auto-contrôle, allant jusqu'à la passion. C'est alors l'étalement d'une personnalité qui n'en est plus une ; le coulage des

forces vitales se fait sentir, il s'agit d'y remédier. Entre ces deux points extrêmes, s'échelonnent tous les degrés.

C'est sur cette connaissance que pourra très souvent prendre base la tâche de l'éducateur. Ses efforts ne devront-ils pas tendre à faire naître une sensibilité juste, mesurée, égale, chez l'enfant dont le caractère indifférent, froid, égoïste, sera, pour lui-même et pour autrui, une source de déceptions et de déboires?

Quant à cet être qui, malgré son jeune âge, accuse déjà une sensibilité exagérée, laquelle le rendra malheureux, incapable de lutter et de remporter la victoire, n'aura-t-il pas, lui aussi, un pressant besoin d'être aidé dans l'acquisition de ce calme et de cette légitime confiance en soi qui doivent présider à toute carrière humaine?

Mais pour pouvoir travailler à la réforme des caractères, ne faudra-t-il pas que l'éducateur ait réformé le sien? Car l'enfant est le censeur sévère et juste de son maître.

J. CANDOLFI.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Un anniversaire.** — Dernièrement, à Vaulion, les autorités communales, la Commission scolaire, le corps enseignant et les enfants de la localité ont fêté le 25me anniversaire de l'entrée de Mme Cécile Reymond-Buxcel, comme institutrice dans les écoles de Vaulion. La cérémonie fut simple et touchante; elle a revêtu un caractère tout intime. Mme Reymond fut félicitée pour son travail consciencieux et apprécié de tous. On s'est plu à relever le côté éminemment religieux, profond et moral qu'elle sait donner à son enseignement et qui ne peut avoir qu'une excellente influence sur la jeunesse. Notre collègue accomplit sa tâche sans bruit, avec patience et modestie, en vraie éducatrice, désireuse de semer le bien et de donner aux enfants qui lui sont confiés l'exemple de la dignité et du respect.

Nous lui présentons les félicitations du corps enseignant et nous lui souhaitons de rester encore longtemps vaillante au poste pour continuer son activité féconde et bénie.

A. D.

*** **Retraite.** — Madame Badel-Pasche, institutrice à Longirod, prendra sa retraite le 1er novembre prochain, après trente-trois années d'enseignement. Encore une carrière féconde et bien remplie que celle de notre vénérable collègue. Pour nous qui sommes à la tâche, nous savons ce que représentent de travail, de patience, de persévérance et d'énergie morale trente-trois années d'enseignement et nous ne pouvons nous lasser d'admirer ces aînés qui nous donnent un si bel exemple de dévouement et de sacrifices.

Brevetée en 1879, Mme Badel pratiqua 2 ans à Belmont s/Yverdon, puis vint à Longirod en 1881 où elle est encore actuellement. Elle a rempli sa tâche sans bruit, sans faste, mais avec amour et dévouement. Elle fut l'amie des enfants, souvent leur maman; aussi emporte-t-elle les hommages et les regrets de toute la population. Mme Badel aimait sa vocation et elle a su inculquer cet amour à ses deux filles, dont l'une est déjà en fonction dans une commune du canton et l'au-

tre fait ses études à l'Ecole normale. Nous ne voulons pas prendre congé de notre dévouée collègue sans lui exprimer nos félicitations pour l'œuvre qu'elle a accomplie et sans lui dire que nous sommes tous de cœur pour lui souhaiter une retraite paisible, exempte de soucis et de maladie. A. D.

JURA BERNOIS. — **La journée des vétérans.** — Le 8 juin dernier se sont rencontrés au casino de Berne 115 instituteurs se rattachant à l'organisation dite des vétérans. Le plus âgé M. Johann Amstuz a 90 ans ; il a été instituteur à Ranfdorf de 1844 à 1901. L'instituteur retraité Glur compte 82 ans. L'ancien inspecteur Wyss et l'instituteur Hürzeler à Bleienbach ont 80 ans. Ce dernier est encore en fonction ; il a 62 années d'enseignement et est encore plein de vigueur. L'ancien rédacteur du *Berner Schulblatt*, M. R. Scheurer, de Thoune, assistait aussi à la réunion.

Après la séance officielle, ces messieurs ont entendu une conférence de M. le Dr Nussbaum sur la constitution géologique des Alpes. Pendant le dîner, un double quatuor de la société de chant des instituteurs de la ville a exécuté quelques chants. Le clou de la journée a été le concert d'orgues de M. Locher. Les vétérans se sont donné rendez-vous dans trois ans. H. Gobat.

GENÈVE. — † **Charles Thorens.** — Nous nous faisons un devoir de reproduire l'article suivant qui a paru dans le dernier Bulletin de la *Société pédagogique genevoise*. Beaucoup de lecteurs de l'*Educateur* ont connu Charles Thorens, qui était un membre fidèle de *la Romande*.

« C'est un bon citoyen et un grand cœur que les habitants de Lancy ont conduit le 6 mars à sa dernière demeure.

Charles Thorens était né le 24 mai 1849, à Concise, dans le canton de Vaud. Il fut nommé régent à Jussy en 1873, passa un an à l'école de la Gare et accepta, en 1880, le poste de Lancy, où il fonctionna pendant un quart de siècle. Il y a cinq ans environ, son état de santé l'avait obligé à prendre sa retraite; mais il n'avait pu se résoudre à quitter Lancy.

Thorens était très connu dans le corps enseignant. Par sa gaîté naturelle, ses saillies spirituelles et son bon cœur toujours prêt à rendre service, il avait acquis une sympathie générale et de sincères amitiés parmi ses collègues.

Bon musicien, il dirigea plusieurs chorales, entre autres la Section de chant de la Société fédérale de gymnastique de Genève-Ville; poète à ses heures, il était un assidu des séances de l'Instruction mutuelle; très attaché à sa vocation enfin, il présida pendant plusieurs années la Société pédagogique genevoise et rédigea la partie pratique de l'*Educateur* au temps d'Alexandre Gavard.

A côté d'une foule de fragments de poésie et de prose publiés dans divers journaux littéraires et pédagogiques, Thorens écrivit un *Abrégé de l'histoire de Genève*, fort apprécié de ses collègues.

Il laisse le souvenir d'un homme aimable, tout de franchise et de cordialité, et cependant la vie ne lui fut pas toujours douce et clémente.

Que sa famille reçoive ici l'expression de notre respectueuse sympathie.

Le Comité. »

NEUCHATEL. — **Nouvelles en cinq lignes.** (Suite). — On a rendu les derniers honneurs à la dépouille mortelle de M. Gustave Hermann, administra-

eur communal de la commune de Saint-Aubin et titulaire de diverses autres fonctions importantes dans la même localité.

Cet administrateur d'une fidélité et d'une conscience à toute épreuve, en même temps que d'une urbanité et d'une complaisance qui l'avaient fait apprécier, était entouré de l'estime et de l'affection de tous.

Il avait eu à subir en 1904 une épreuve bien pénible. Instituteur à Saint-Aubin, il avait été frappé subitement de surdité et il dut à son immense regret abandonner la carrière de l'enseignement. C'est après cet accident qu'il a revêtu les charges qu'il remplissait encore peu de temps avant son décès.

***

Les examens des jeunes gens appelés au recrutement ont eu lieu comme à l'ordinaire, ceux d'entre eux qui n'ont pu répondre de façon satisfaisante à cet examen ont été astreints à un cours complémentaire d'été de vingt-quatre heures de leçons.

***

Le fonds scolaire de prévoyance du personnel enseignant primaire a fait l'objet d'un rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil. Ce rapport appuie un projet de loi dont les grandes lignes sont les suivantes :

Prime payée annuellement par chaque membre du corps enseignant fr. 100.— (actuellement fr. 60.)

Versement annuel par l'Etat et les communes à parts égales de fr. 100 par membre du corps enseignant primaire. (La charge de l'Etat sera de ce fait de fr. 25 000 annuellement au lieu de fr. 20 000 actuellement. La charge des communes sera aussi de fr. 25 000.)

Il est institué une rente d'invalidité acquise après 6 ans de service ; cette rente s'obtient en multipliant le tantième de la pension initiale, soit 30 fr., par le nombre des années de service; ainsi 420 fr. après 14 ans de service, 450 fr. après 15 ans, etc., etc.

Il est institué une rente de vieillesse minimum de fr. 900 après 30 ans de service ; une augmentation annuelle et graduelle de fr. 50 pendant 10 ans, est prévue, ce qui peut porter la rente à fr. 1400 après 40 ans de service.

Enfin, il est prévu une indemnité au décès de fr. 500 à 3000 fr., suivant les années de service.

La loi admet le principe de la retenue sur les sommes à rembourser aux démissionnaires.

Bon succès à ce projet ! L. Q.

PENSÉES

L'activité libre et individuelle de l'élève est de bien plus grande importance que l'empressement officieux de ceux qui l'instruisent. FELLENBERG.

La tempérance met du bois dans l'âtre, de la viande dans la marmite, du pain dans l'armoire, de l'argent dans la bourse, de la force dans le corps, des vêtements sur le dos, de l'esprit dans la tête et du contentement dans le cœur.

FRANKLIN.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION.

L'orphelin.

Un pauvre enfant plein de tendresse,
Dont un baiser, une caresse,
Auraient pu faire un excellent garçon,
Doux comme un fruit, gai comme une chanson,
Ne recevait jamais que des reproches
Et des taloches.
Aucun jour, d'hiver ou d'été,
Soleil qui brûle ou vent qui siffle,
Ne passait sur lui sans apporter
Des gifles.
Aussi, par goût de l'équité,
Devenait-il méchant pour mieux les mériter.
Ce n'était contre lui que tempête, que rage.
Il aurait voulu être sage,
Ouvrir les bras, sourire, aimer.
Mais comme une fenêtre un cœur doit se fermer
Pour se défendre de l'orage...

Moralité : il ne faut pas, je vous le dis,
Qu'on perde sa maman quand on est trop petit !

(Fragment d' « Un bon petit Diable ») ROSEMONDE et MAURICE ROSTAND.

CANTON DE NEUCHATEL

Epreuves des Examens obligatoires de sortie de l'Ecole primaire

Les épreuves de l' « Examen obligatoire de sortie de l'Ecole primaire », sont éditées en sept séries différentes. Comme les examens sont dirigés par un jury d'Etat, itinérant, qui ne peut les faire subir à tous les élèves du canton le même jour, on a établi des séries différentes, afin d'éviter toute communication possible entre ceux qui travaillent au commencement et ceux qui ne subissent les examens qu'à la fin. La réussite de ces épreuves donne droit au *Certificat d'études primaires*.

DICTÉES

1. L'éleveur d'ânes.

Le paysan alsacien Frank avait été souvent primé dans les concours agricoles tantôt pour ses cultures, tantôt pour ses bestiaux. Il était depuis longtemps hors concours pour les ânes.

L'âne était son triomphe; il savait développer chez cet animal trop souvent méprisé et maltraité, toutes sortes de qualités que la négligence des éleveurs et les préjugés des fermiers empêchent de paraître. Quand un propriétaire des environs, ou un acheteur, de passage à la foire, faisait l'emplette d'un « Frantz »

(c'est le nom qu'on donnait à ses ânes dans le pays), il savait d'avance que son « Frantz » ne s'entêterait pas bêtement au bord d'un ruisseau, ne distribuerait pas de ruades sans rime ni raison, ne se roulerait pas dans la poussière avec sa charge ou son cavalier, ne s'étendrait pas tout de son long dans un passage fangeux.

Son secret, qui ne devrait être un secret pour personne, consistait à commencer l'éducation de ses ânes quand ils étaient tout petits, à étudier leurs dispositions naturelles, leurs qualités, leurs défauts, à deviner leurs espièglerie et leurs malices, et à les réprimer à temps utile.

Les ânons sont comme les enfants ; on leur passe trop de choses à cause de leur gentillesse. Plus tard, on s'en repent et on les fait souffrir pour les corriger, quand le bon moment est passé.

2. Jupiter.

Le chien Jupiter, qui appartenait à un grand seigneur, était un chien trop heureux. Tous les jours, à la même heure, la même petite servante proprette lui apportait sa pâtée dans un bol de faïence à fleurs bleues. Tous les jours, la petite servante proprette lui tapotait la tête en prononçant des paroles flatteuses sur la beauté de Jupiter, le roi des chiens.

Quant à la pâtée en elle-même, c'était tout ce qu'un chien peut rêver de plus appétissant, fût-il de tous les chiens le plus délicat, le plus exigeant, le plus difficile. Je ne parle que pour mémoire des os qui pleuvaient autour de l'écuelle et que Jupiter grignotait en manière de passe-temps, comme on s'amuse à casser des noisettes après avoir bien dîné.

Quand les maîtres avaient fini de déjeûner et qu'on leur servait le café, Jupiter entrait comme chez lui dans la salle à manger et madame ne manquait jamais de tremper un morceau de sucre dans sa tasse et de l'offrir à Jupiter du bout de ses doigts effilés. Il avait donc toutes les raisons de bénir son sort et d'aimer le logis.

Eh bien ! malgré tout, et peut-être à cause de tout cela, Jupiter trouvait la vie ennuyeuse et monotone. Il s'étirait comme un chien qui s'ennuie à mourir ; il faisait de longs bâillements à se décrocher la mâchoire, accompagnés de petits cris plaintifs ; il jetait des regards d'envie sur les chiens affamés et crottés qui passaient le long de la grille, la queue dans la boue, la mine préoccupée.

3. Les écoliers.

Il y avait une fois cinq enfants qui s'en allaient tous les matins à l'école, chacun de son côté. Ces cinq enfants, je les avais souvent rencontrés sur le chemin, mais jamais réunis. Chacun suivait sa fantaisie. Le plus petit garçon, un vrai flâneur, s'arrêtait à toutes les devantures des boutiques, regardait les chiens maigres qui, le matin, sont si affairés autour des tas d'ordures et contemplent avec intérêt le tombereau du balayeur ou la charrette du laitier.

L'autre garçon, un studieux, relisait ses leçons tout le long du chemin, trébuchait à chaque rebord de trottoir et ne s'arrêtait nulle part.

La plus grande des fillettes, une blondine au nez retroussé, prenait des airs de gravité précoce avec sa petite sœur qu'elle tenait par la main. Quant à la petite sœur, elle avait une tendance naturelle à se laisser traîner en regardant derrière

elle, ou bien, elle plongeait des regards de convoitise au fond de son panier et manifestait l'intention de voir tout de suite quel goût pouvait avoir cette tartine de graisse d'oie.

Enfin, une troisième petite fille, avec un monstrueux panier, rasait les maisons et exécutait avec sa règle des gammes chromatiques sur les barreaux des grilles et les lames des persiennes.

Lorsque survint la période de pluie, qui précéda l'inondation, la grande sœur et la petite se prélassaient sous un ample parapluie d'une solidité à toute épreuve et d'un rouge sang de bœuf, pâli seulement par place dans le sens des plis.

4. La chanson du printemps.

Perché sur la plus haute branche, l'oiseau, par ses chants joyeux, charme sa nichée de petits. Il leur dit dans son langage tout plein d'allégresse, comme la terre est grande et féconde ; il leur apprend tout doucement ce qu'ils devront savoir le jour où leurs ailes se seront affermies, sur quels arbres, sur quels arbrisseaux ils trouveront la nourriture la plus abondante et la plus succulente.

Quand l'homme à la blouse bleue, leur dit-il, se penchera sur la charrue et que le soc étincelant s'enfoncera dans le sol, suivez-le pas à pas et profitez sagement des trésors que la charrue aura déterrés exprès pour vous. Oh ! la belle chose qu'un champ bien retourné, où l'on trouve en abondance les vermisseaux et les insectes. Oh ! la belle chose qu'une moisson qui verdoie comme un pré au soleil du printemps. Elle est plus belle encore quand elle frissonne au souffle de la brise d'été. Mes chers petits, voyez comme la vie est douce et rendez gloire à Dieu qui vous l'a donnée.

Quand l'oiseau se taisait par intervalles, les petits, du fond de leur retraite, entendaient le bourdonnement des abeilles diligentes, le bruit des travailleurs affairés, les mugissements des bœufs et les propos joyeux qui s'échangeaient de loin par-dessus les haies.

Les cœurs étaient à la joie, les arbres tout blancs de fleurs et les oisillons ravis écoutaient chanter le printemps.

5. Le grand-père.

Je me souviens très bien de mon grand-père. Quand je ferme les yeux, je le revois, assis dans son grand fauteuil de bois. Il a les deux coudes sur les genoux, le tuyau de sa pipe s'enfonce dans le coin de sa bouche, tandis que le fourneau de porcelaine, surmonté d'un couvercle à jours en cuivre, repose dans la paume de sa main gauche. Il fume à tout petits coups et il écoute ronfler le poêle, en ramenant ses sourcils sur ses yeux.

Je me revois, moi aussi, tel que j'étais à cette époque-là, assis sur un petit tabouret. J'aimais beaucoup ses histoires, mais, même quand il ne lui convenait pas d'en raconter et qu'il regardait dans le vague sans rien dire, j'aimais encore à être avec lui et le plus près possible de lui, car c'était un bien bon grand-père.

Quand le vent soufflait dans la haute cheminée, ou que de petites bouffées de fumée bleue sortaient du poêle, il ôtait sa pipe de sa bouche et disait :

« Entends-tu, petit, nous aurons de la neige avant peu. Gare la tempête ! »

Rien qu'à l'idée qu'il allait neiger, ou que le gel allait suspendre ses cristaux

au goulot de la fontaine, je me pelotonnais près de lui pour me bien pénétrer de la bonne chaleur.

Pendant ce temps ma mère allait et venait et l'on entendait dans la boutique mon père et son apprenti qui enfonçaient des gros clous à pointe aiguë dans les semelles épaisses des colporteurs et des paysans.

6. Les petits marchands de fraises.

Ils venaient de loin, les pauvres petits; c'était facile à voir. Ils devaient être partis de chez eux avant le jour, car, lorsque je les aperçus pour la première fois, harassés, poudreux, blottis sur un banc de pierre, le plus jeune endormi sur les genoux de sa sœur, sept heures sonnaient à l'horloge de l'église.

Tout autre jour que celui-là, je n'aurais pas manqué de lier conversation avec eux parce que j'aime à me rendre compte des choses et je ne me souvenais pas de les avoir jamais vus chez nous. Moi, j'étais trop agité, comme tout le monde d'ailleurs. D'un moment à l'autre, on attendait un bataillon de soldats; des drapeaux étaient arborés partout et les gamins surveillaient le tournant de la route, là-bas, dans les champs.

Les voilà ! dit tout près de moi une voix d'enfant. C'était la sœur qui réveillait le petit frère. En un instant, les trois enfants furent debout et ils passèrent dans leurs bras l'anse des paniers qu'ils avaient apportés. Sous de grandes feuilles de fougère (s), on entrevoyait des fraises et des myrtilles.

Tiens, me dis-je en continuant ma course, ils ne sont pas bêtes ces enfants, ils entendent déjà le commerce, ils ont bien pensé qu'il y aurait fête aujourd'hui et ils apportent leur marchandise. Plus tard, je vis dans la foule mes trois petits marchands de fraises. La fille allait en avant, la tête haute et les yeux fixés sur la troupe, le frère aîné suivait, gauche et timide, le plus petit avait l'air de se faire traîner; leurs paniers étaient vides et leurs fruits vendus.

7. Le fermier des « Quatre-Chênes ».

Le fermier était un homme d'ordre. L'argent qu'il avait gagné à la sueur de son front, il ne le laissait jamais s'éparpiller en dépenses inutiles et en fantaisies ; il ne le laissait pas non plus dormir au fond d'un vieux bas. Il savait que l'argent travaille et il s'entendait à le faire travailler.

Ce n'est pas chez lui qu'on aurait vu une pelle à l'endroit où doit être une pioche, ni une pioche où doit être la faux. On ne voyait pas non plus de traînées de paille ou de foin pendre aux lucarnes du grenier comme pendent les cheveux d'une fille négligente.

Rien n'encombrait la cour; les charrues étaient dans leur coin ; quand on ne s'en servait plus, les voitures étaient remisées, le fumier était dans son creux et non pas à côté. Les étrilles pour les chevaux étaient suspendues en rang (s), à leur (s) clou (s), bien à portée de la main, et ne flânaient pas sur les rebords des fenêtres ou sous les pieds des allants et des venants.

Vous n'auriez jamais vu un valet de ferme s'appuyant le dos au mur, bâillant ou bourrant sa pipe et hésitant entre deux ouvrages afin de n'en commencer aucun. Le travail était distribué dès le matin, à chacun le sien, bien fixé et déterminé. Le charretier était à ses chevaux, le laboureur à ses bœufs, le fromager à sa chaudière, le porcher à ses porcs et le fermier à son affaire.

CALCUL MENTAL

1. Que rapportent en 7 mois, fr. 480, placés au 5 %. R. : fr. 14.

2. Je dépense les $^3/_5$ de mon gain, il me reste fr. 27. Combien ai-je dépensé ?
R. : fr. 40.50.

3. Un champ rectangulaire a 77 $^1/_2$ m. de long et 47 $^1/_2$ m. de large. Quel est le pourtour ? R. : 250 m.

1. Que valent 9 $^3/_4$ kg. de sucre à fr. 0,44 le kg. R : fr. 4,29.

2. Un jardin carré a 22,5 m. de côté. Que vaut la barrière qui l'entoure à fr. 1,50 le m. ? R. : fr. 135.

3 Un tonneau a une contenance de 4 $^1/_2$ hl. Il est rempli aux $^3/_5$. Combien faut-il encore de litres pour le remplir ? R. : 180 l.

1. Une classe est divisée en trois ordres : le 1er comprend $^1/_3$ des élèves ; le 2me $^1/_4$. Quelle fraction constitue le troisième ordre ? R. : $^5/_{12}$.

2. Un terrain à une surface de 8 $^1/_2$ ares. La largeur est de 17 m. Quelle est la longueur ? R. : 50 m.

3 On a payé fr. 15 pour 3 $^1/_3$ kg. de thé. Quel est le prix du kg. R. : fr. 4,50.

1. Que reçoit pour 4 $^3/_4$ journées un ouvrier payé fr. 6 par jour ?
R. : fr. 28,50.

2. Un champ a 76 m. de long et 25 m. de large. Quelle est la surface en ares ?
R. : 19 ares.

3. Une montre avance de 12 minutes en 36 heures. De quelle fraction de minute avance-t-elle par heure ? R. : $^1/_3$ ou 20 sec.

1. Quel est l'intérêt annuel de fr. 360, à 4 % ? R. : fr. 14,40.

2. Une chambre a 6 m. de long et 4 $^1/_2$ m. de large. Que vaut le plancher à fr. 5 le m^2 ? R. : fr. 135.

3. 34 $^1/_2$ kg. de poisson valent fr. 69. Quel est le prix du kg. ? R. : fr. 2.

1. Un ouvrier gagne fr. 5 par jour. Que gagne-t-il en 2 $^3/_4$ journées ?
R. : fr. 13,75.

2. Pour vernir une paroi de 7,50 m. de long sur 4 m. de hauteur, on a payé fr. 36. Quel est le prix du mètre carré ? R. : fr. 1.20.

3. Un tonneau contient 125 litres d'huile ; un cinquième s'est répandu. On a vendu les $^3/_{10}$ du reste. Combien reste-t-il de litres ? R. : 70 l.

1. Quel est le capital qui placé au 3 % rapporte fr. 105 d'intérêts en six mois ?
R. : fr. 7000.

2. Combien emploiera-t-on de planelles pour une salle de 12,50 m. de long sur 6 m. de large, si l'on compte 60 planelles au mètre carré ?
R. : 4500 planelles.

3. Que valent les $^4/_5$ d'une pièce de toile de 60 m. à fr. 1,25 le m. R. : fr. 60.

(*A suivre*). L. Q.

Chio.

L'île de Chio est située en face du golfe de Smyrne, séparée du continent asiatique par un détroit d'environ 18 km. de large. La région septentrionale est sillonnée de chaînes de montagnes ; le massif principal est le *Saint-Elias* (1267 m.). Les sources et les torrents ne sont pas rares et arrosent des vallées fertiles et bien cultivées. Le sud de l'île surtout se prête fort bien aux irrigations et aux cultures. Le climat de l'île est presque partout doux et salubre.

Sur une superficie de 826 km. carrés la population s'élève à 80000 habitants, grecs, turcs et juifs. La terre de Chio est admirablement cultivée. Les insulaires sont d'habiles agriculteurs et horticulteurs : point de terrain si aride qu'ils ne trouvent le secret d'arroser et de féconder. L'île produit du blé, du vin, de l'huile, des légumes. La principale richesse est dans les fruits délicieux qu'on y récolte et qu'on exporte en quantité considérable : oranges, citrons, raisins, figues, grenades, cédrats, amandes. La culture originale de Chio est le *mastic*, produit des lentisques. Le mastic se vend surtout dans les harems ; les femmes de Constantinople et de Smyrne mâchent cette pâte parfumée ou la brûlent pour en respirer l'odeur agréable. On en fabrique aussi une eau de vie très appréciée dans le Levant.

Chio renferme aussi de grandes richesses minérales, fer, marbre, cuivre, antimoine, mais non encore exploitées.

A plusieurs reprises, l'île de Chio eut cruellement à souffrir des persécutions turques. Lors de l'insurrection de la Grèce en 1821, des massacres épouvantables, perpétrés de sang-froid, deux mois durant, firent de cette île florissante un véritable désert.

En 1881, un tremblement de terre fit mourir plus de 18000 insulaires. La ville de Chio fut presque anéantie, 42 villages sur 75 furent détruits. Aujourd'hui ils se sont relevés de leurs ruines ; les monuments et les maisons ont été rebâtis ou réparés ; les plantations, les vergers, les jardins dont la fécondité est inépuisable rendent de nouveau à cette île sa prospérité et sa richesse englouties.

Mytilène.

L'île de Mytilène, ancienne Lesbos, dans les Sporades septentrionnales, fait face au golfe d'Edremid sur la côte de l'Asie. De forme triangulaire, elle est profondément entamée à l'ouest par le golfe de Kaloni et au sud-ouest par la baie de Hiéro. Le sol est sillonné de montagnes dont la principale, le mont *Olympe* au sud, a 928 m. d'altitude. Il n'y a point de rivières dans l'île ; les pluies forment des torrents vite taris ; mais des sources abondantes permettent d'arroser les plaines.

La superficie est de 1749 km. carrés et la population de 60000 habitants, grecs et turcs. Sous un ciel tempéré et un climat délicieux, on cultive surtout l'olivier, la vigne, le mûrier, le figuier, le lentisque, le térébinthe.

Ses montagnes sont couronnées de belles forêts de sapins, exploitées par la marine ottomane.

Par ses ports de *Mytilène*, de *Molyvon*, de *Sigri*, de *Kalonia*, l'île exporte beau-

coup d'huile d'olive, des savons produits par 65 fabriques, des poteries, du coton, de la soie, du vin et des eaux de vie. Les 64 villes ou villages de l'île ont une école primaire où l'enseignement est gratuit.

Lemnos.

Lemnos est à l'entrée du détroit des Dardanelles. Elle a 477 km. carrés et 22000 habitants. Deux baies profondes la divisent en deux sections rattachées par une étroite bande de terre. Elle est couverte de massifs volcaniques isolés. Les sources sont abondantes et le sol fertile : céréales, figues, vins, légumes; elle élève de nombreux troupeaux de brebis. Les habitants sont en majorité des Grecs. Le chef-lieu est *Limni*.

Samos.

L'île de Samos forme depuis 1832 une principauté demi-indépendante tributaire de la Porte, gouvernée par un *bey chrétien* que nomme le sultan.

Samos, qui n'est séparée que par un canal de 2 km. à peine du littoral asiatique, est très montagneuse. Le massif du *Kerki* (1750 m.) est le prolongement des monts d'Anatolie.

Cette île a une population de 52000 habitants sur une surface de 468 km. carrés. L'ancienne capitale *Samos* — patrie probable de Pythagore — a disparu; sur ses ruines sont bâtis le village de *Khora* et le port de *Tigani*. La capitale moderne *Vathey* s'élève en étages de la mer à la montagne. L'île produit des fruits, des vins et des légumes. On y exploite en grand une argile blanche renommée, dite *terre samienne*. Les ports de l'île sont munis de quais, de jetées, de magasins; les habitants sont très industrieux, le commerce très actif, la prospérité générale. Les exportations et les importations s'élèvent à près de dix millions de francs.

(D'après l'*Asie* de L. Lanier).

Cours préparatoires.

EXAMENS DES RECRUES DE 1911.

Sujets de composition.

a) Tous les sujets peuvent être traités sous forme de lettre.

b) Lors du choix des sujets, on aura égard à la position sociale des recrues.

c) Avant d'être traité, chaque sujet fera l'objet d'une courte explication.

1. Une inondation; 2. Un campagnard demande un subside : pertes résultant d'inondation, incendie, épizootie; 3. Les oiseaux en hiver, au printemps; 4. Protégeons les oiseaux; 5. Eté humide, hiver doux; 6. Avantages de la vie champêtre (désavantages); 7. Avantages du travail dans les fabriques (désavantages); 8. Nos forêts; 9. Culture fourragère chez nous. — Culture de la vigne dans notre contrée; 10. Culture de la pomme de terre dans notre contrée; 11. Jour de marché, ou jour de foire; 12. Le 1er août dans notre localité; 13. Description d'une assemblée populaire: (Assemblée de commune, Landsgemeinde); 14. Notre police locale; 15. Mon entrée en apprentissage, — dans une place; 16.

Pourquoi j'ai choisi ma profession actuelle; 17. Invitez une personne riche à s'intéresser à une famille pauvre, mais honorable; 18. Secours dans le malheur: — Aide-toi, le ciel t'aidera; 19. Malheur ou déveine dans la maison; 20. Excursion pédestre avec des camarades; 21. Renseigner un ami à l'étranger, en lui donnant des nouvelles de la maison; 22. Engager un absent à rentrer au pays; 23. Projets d'avenir; 24. Demande de subside pour l'apprentissage d'un métier; 25. Renseignements au sujet de l'état de santé d'un membre de la famille; 26. Nécessité de secours médical (pour gens ou bêtes); 27. Offres de marchandises ou de produits agricoles; 28. Offres de services pour une livraison; 29. Mémoire sur l'entreprise d'un travail; 30. Réclamation au sujet d'un travail mal fait, ou d'une livraison laissant à désirer; 31. Renseignements demandés au sujet d'une plantation d'arbres fruitiers (d'engrais chimique, de machines agricoles); 32. A quoi reconnaît-on, chez nous, qu'un changement de temps se prépare; 33. Un dimanche au village — à la ville; 34. Repos après le travail de la journée; 35. Accident arrivé pendant la construction d'un bâtiment, lors d'un incendie; 36. Gardons-nous des sports trop violents; 37. Souvenirs de jeunesse chez ses parents; 38. Prudence dans la manipulation d'appareils électriques; 39. Pourquoi j'aime mon lieu de naissance, ma contrée, mon pays; 40. Les moyens d'existence de ma famille. — Notre budget communal; 41. Les sociétés de notre commune; 42. Adresse à l'autorité communale pour obtenir l'autorisation de bâtir; 43. Conseils de prudence à l'occasion d'une ascension de montagne; 44. Le plus beau mois de l'année; 45. Le facteur postal. — Notre bureau de poste; 46. Demander le renvoi d'une visite projetée ou annoncée; 47. Lettre d'excuses pour une absence forcée; 48. Plaisirs d'hiver; 49. Les fêtes de Pâques; 50. Où s'en vont les produits divers de notre contrée.

Sujets facultatifs.

1. Les machines au service de l'agriculture; 2. Avantages d'un bon service des eaux; 3. Les Suisses à l'étranger; 4. Importation et exportation du commerce suisse; 5. Les lignes de montagne de la Suisse; 6. Les Bureaux internationaux en Suisse; 7. Pourquoi les étrangers visitent-ils la Suisse; 8. Occupations des habitants des Alpes; 9. Gravissons les Alpes, parcourons nos montagnes; 10. Plaisirs qu'on trouve au sein de la nature; 11. Les principaux moyens d'existence de notre contrée; 12. Une industrie prospère; ou: crises industrielles; 13. Dans la région de l'air; 14. Les bienfaits de la paix pour notre patrie; 15. Avantages d'une bonne instruction; 16. Assurances contre la maladie et les accidents; 17. Les impôts; 18. Associations agricoles, sociétés de consommation; 19. Lutte contre la tuberculose, hygiène de préservation; 20. Le meilleur moyen de passer ses loisirs; 21. Nos établissements d'instruction et de culture intellectuelle; 22. Les Suisses comme mercenaires; 23. Lieux de la Suisse consacrés par l'histoire; 24. Un écrivain suisse; 25. L'Assemblée fédérale; 26. Le Conseil fédéral; 27. Les guerres de Bourgogne; 28. Influence de la Révolution française sur la Suisse.

IMPRIMERIES RÉUNIES. — LAUSANNE. (S. A.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

INSTITUTEURS. Cugy : Fr. 1600 plus logement, jardin, plantage et 8 stères de sapin, à charge de chauffer la salle d'école : 5 juillet.
Villars-le-Grand : Fr. 1600 et autres avantages légaux ; 9 juillet.

Ecoles primaires.

Les **augmentations de traitement pour années de service** dues au personnel enseignant primaire pour le 1er semestre 1912 pourront être encaissées **dès le 1er juillet** aux Recettes de district.

Celles du district de Lausanne seront payables à la Banque Cantonale vaudoise, sur présentation de la dernière attestation d'années de service délivrée par le Département. La présentation de cette pièce sera formellemant exigée ; les membres du personnel enseignant qui l'auraient égarée devront donc en demander un duplicata au Service de l'Instruction publique.

Bibliothèque cantonale et universitaire.

La bibliothèque cantonale et universitaire sera fermée pour la revision du lundi 5 août au samedi 14 septembre inclusivement. **Rentrée générale des volumes jusqu'au samedi 27 juillet**.

Les retards seront frappés d'une amende de 20 centimes par volume et par jour de retard. (Art. 41 du règlement.)

Lausanne, le 20 juin 1912.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

LUCERNE Restaurant sans alcool

„ WALHALL "

Theaterstrasse, 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour **courses d'école** et aux sociétés en excursion. Dîner à 1 fr. 50 et 2 fr. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc. — Salles pour plus de 250 personnes. — Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 896 H1016Lz **E. FRŒHLICH.**

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** *de la*

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

10%

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

■ ■ HENNIEZ-LITHINÉE ■ ■

La plus pure des Eaux de source

Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée, lithinée.

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole, — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.

Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco.

Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.

La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte, noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles. fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Editions FŒTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

L'ORPHÉON

chœurs à 2 et à 3 voix égales à cappella

Prix nets

Doret, G., Les Glaneuses à 2 voix. —.25
Lauber, E., La Terre Helvétique, à 3 voix . . . . . —.25
Plumhof, H., Les Alpes, à 3 voix. —.25
Roux, G., Une voile sur le Léman à 2 voix . . . . . —.25
Grunholzer, K., Je m'en remets à Dieu, à 2 voix . . . . . —.25
Schnyder, Ch., Nostalgie, à 2 voix —.25
» Chanson printanière à 2 voix. . . . . —.25
Harnisch. A., Vœux de nouvelle année . . . . . —.25
Grunholzer, K., Lumière de Noël, à 2 voix . . . . . —.25
Meister, C., O sainte nuit, 2 voix —.25
Uffoltz, P., Cloches, sonnez, à 2 voix . . . . . —.25
Grunholzer, K., Gloire à Jésus, à 2 voix . . . . . —.25
North, C. Paix sur la terre, 2 voix —.25
Grunholzer, K., Noël, à2 voix. . —.25
Mayor, Ch. Alouette légère, à 3 voix . . . . . —.25
de Faye-Jozin, F., La chanson du vieux moulin, à 2 voix. . —.50
— Le même, à 3 voix. . . . —.50
Rousseau, J., Le Jour de Noël, à 3 voix . . . . . —.25
même à 2 voix . . . . —.25
— Voici Noël, à 3 voix . . . —.25
même à 2 voix . . . . —.25
— Joie de Noël, à 3 voix. . . —.25
même à 2 voix . . . . —.25
— Pourquoi ces chants de Noël ? à 3 voix . . . . . —.25
— Le sapin de Noël, à 3 voix . —.25
même à 2 voix . . . . —.25
— Noël, te voilà de retour, à 3 voix . . . . . —.25
— Noël, le ciel est bleu, à 3 voix —.25
— Voici Noël, ô douce nuit, à 3 voix . . . . . —.25
— Pourquoi, petit enfant, 3 voix —.25
— Chantons tous Noël, à 3 voix. —.25
même à 2 voix . . . . —.25
Denéréaz, C. C, recueil de 12 chants populaires, à 3 voix égales. . . . . —.30

Lauber, E., Douze chants de Noël, 1 et 2 voix . . . . . —.50
Cornelius, P., 3 chants de Noël, 1 et 2 voix . . . . . .
Kling, H., Dix chants de Noël —.20
(I volume) 1 et 2 voix . . . —.25
— Dix chants de Noël (II volume) 1 et 2 voix . . . . . —.25
— Dix chants de Noël (III volume) 1 et 2 voix . . . . . —.25
Mozart-Kling, Excursion, à 2 voix —.50
Kling, H., Marche des pinsons, à 2 voix . . . . . —.50
Weber-Kling, 4 chœurs d'Euryanthe :
No 1. Les examens, à 2 voix
No 2. Les promotions, à 3 voix . . . . . } 1.—
No 3. Le départ, à 3 voix. .
No 4. Dans la forêt, à 3 voix
Rsini-Klisong, Jour charmant, à 2 voix . . . . . —.50
Cosson, A., Petit enfant Jésus. (Noël) 1 ou 2 voix . . . . —.50
Rousseau, J., Noël des bûcherons, à 3 voix . . . . . .
— O Christ ! Tu sors de la poussiére. (Chant de Pâques), à 3 voix . . . . . —.50
Kling, H., Le Cor des Alpes. (Mélodie suisse populaire) à 2 voix —.25
Pahud, G., Chant de Noël à 3 voix —.50
Sourilas, Th., Petits enfants (Berceuse) à 2 voix . . . . . —.50
— Le Bois en fête, à 3 voix . . —.50
Beethoven-Kling, Plaisir champêtre, à 2 voix. . . . . —.50
— — Activité, à 2 voix . . . —.30
Grandjean, S., Ainsi va la vie, ainsi va le temps (Ritournelle pour 2 chœurs d'enfants, à 2 voix . —.50
Gluck-Sauvrezis, Armide : Air de la Naïade, à 3 voix. . . . —.50
— — Orphée, Romance, à 3 voix —.50
Masini, F.-Kling, Le Lac de Genève, à 2 ou 3 voix . . . . .
Kling, H., Les Tziganes (Chœur ou Duo sur de célèbres danses hongroises, à 2 voix . . . —.50

Envois à l'examen

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVIIIme ANNÉE. — No 27. LAUSANNE — 6 juillet 1912.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

EDITION „ATAR", GENÈVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle N° 11 et à la rue de la Corraterie N° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique, par *André Corbaz :*	
1re série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
» livre du maître	1. —
2me série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
» livre du maître	1,40
3me série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture, par *A. Charrey*, 3me édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture, par *A. Gavard.* Degré moyen	1.50
Livre de lecture, par *MM. Mercier et Marti.* Degré supérieur	3. —
Premières leçons d'allemand, par *A. Lescaze*	0.75
Manuel pratique de la langue allemande, par *A. Lescaze.* 1re partie 7me édition	1.50
Manuel pratique de la langue allemande, par *A. Lescaze.* 2me partie, 5me édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par *A. Lescaze.* 1re partie 3me édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par *A. Lescaze.* 2me partie 2me édition	1.50
Lehr- und Lesebuch, par *A. Lescaze.* 3me partie 3me édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique, par *M. Duchosal.* Edition complète	0.60
— Edition réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse, par *A. Schütz.* Nombreuses illlustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle par *E. Pittard*, prof. 3me édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique, par *J. Denis.* 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien, par *J.-A. Clift*	0.95
Parlons français, par *W. Plud'hun.* 16me mille	1. —
Comment prononcer le français, par *W. Plud'hun*	0.50
Histoire sainte, par *A. Thomas*	0.65
Pourquoi pas? essayons, par *F. Guillermet.* Manuel antialcoolique Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine, par *A. Malsch.* Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques, par *M. Juge,* cartonné	2.90
Pour les tout petits, par *H. Estienne.* Poésies illustrées, 4me édition, cartonné	2. —

Lectures de vacances

Les livres du Jour:

MINI LALOUET

par *J.-P. PORRET*
Le plus grand succès de la littérature romande
In-16, fr. 3.50.

LES SYMPHONIES RUSTIQUES

par *Georges VERDENE*
Admirable roman de la campagne genevoise. In-16, fr. 3.50.

LE NOUVEL HOMME

par *Michel EPUY*
Roman ardèchois d'une très haute portée morale. In-16, fr. 3.50.

UNE HISTOIRE

par *I. MOREILLON-de WATTEVILLE*
Roman vaudois d'un poignant intérêt. In-16, fr. 3.50.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.
Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. **16.343.000.**
Fonds total plus de fr. **128.352.000. Assurances en cours** plus de fr. **253.231.000.**

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus.**

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1er titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant **Envoi à choix.**

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Max Schmidt & Cie

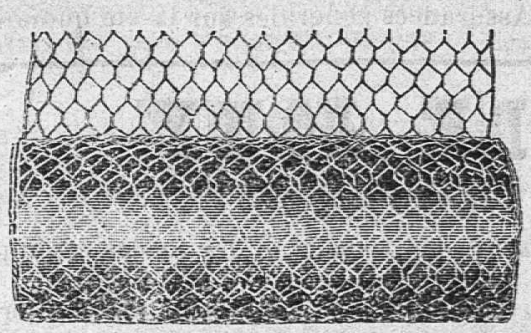

24 et 25, Place Saint Laurent
Terreaux, 2
LAUSANNE

Outils en tous genres pour l'Agriculture
PIERRES A FAULX
marque « CARBORUNDUM ».